

**ASAC-FAPES lance deux nouveaux produits structurés :
Phoenix Taux Semestriel Mars 2025 (Generali) et
ASAC-FAPES Sélection 2025 (Allianz)**

ASAC-FAPES lance deux nouveaux “autocalls” : Phoenix Taux Semestriel Mars 2025 disponible dans les contrats d’assurance vie assurés par Generali, notamment Solid’R Vie, ERMG et ERMG Évolution et ASAC-FAPES Sélection 2025 disponible sur les contrats d’assurance vie assurés par Allianz, à savoir Asac Épargne Fidélité et Épargne Retraite 2 Plus.

Phoenix Taux Semestriel Mars 2025 est un « autocall » adossé au Taux EUR CMS 10 ans ou « Taux d’intérêt 10 ans ». D’une durée de détention maximale de 12 ans, un remboursement de 100 % du capital est possible chaque semestre, à partir du semestre 2, si le niveau du « Taux d’intérêt 10 ans » est inférieur à 2,05%. Un coupon conditionnel de 2,50% est versé chaque semestre, dès le premier semestre écoulé, si le « Taux d’intérêt 10 ans » est inférieur ou égal à 2,40% aux dates fixées de constatation des coupons conditionnels.

Phoenix « Taux Semestriel Mars 2025 » est disponible dans les contrats d’assurance vie assurés par Generali, notamment Solid’R Vie, ERMG (fermés à l’acquisition) et ERMG Évolution.

Les caractéristiques de Phoenix Taux Semestriel Mars 2025

Sous-jacent : Taux EUR CMS 10 ans

Cotation : marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé)

Emetteur : BNP Paribas Issuance B.V., véhicule d’émission de droit néerlandais

Durée : 12 ans (en l’absence de remboursement anticipé automatique)

Éligibilité : en compte titres et unité de compte d’un contrat d’assurance vie ou de capitalisation

Période de souscription : du 19 décembre 2024 au 17 mars 2025

SRI : 1 sur l’échelle de 7

ASAC-FAPES Sélection 2025 est un « autocall » indexé au fonds LFDE International Sélection. D’une détention maximale de 12 ans, il peut être rappelé automatiquement chaque semestre, à compter du semestre 2, dès que le niveau du fonds est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale entraînant alors, en plus du capital initial, un gain de 2,50 % par semestre écoulé depuis la date de constatation, soit un taux de rendement annuel brut maximum de 4,37% (3,32% net).

ASAC-FAPES Sélection 2025 est disponible dans les contrats d’assurance vie assurés par Allianz, notamment Asac Épargne Fidélité (fermé à l’acquisition) et Épargne Retraite 2 Plus.

Les caractéristiques d'ASAC-FAPES Sélection 2025

Sous-jacent : Fonds LFDE International

Cotation : marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé)

Emetteur : SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale), véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois

Durée : 12 ans, avec une date de constatation initiale fixée au 15 avril 2025.

Fréquence de constatation : semestrielle à partir du 2^e semestre

Éligibilité : en compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de retraite ou de capitalisation

Période de souscription : du 15 janvier au 15 avril 2025

Ces produits structurés s'inscrivent dans la stratégie d'ASAC-FAPES visant à concevoir, référencer et commercialiser auprès de ses adhérents un produit structuré répondant à la fois aux conditions de marché du moment et aux attentes de ses adhérents, c'est-à-dire : prudence et performance.

Ces deux autocalls viennent s'ajouter aux précédents lancés avec succès par ASAC-FAPES depuis 2017.

Produits structurés ASAC FAPES	Lancement	Rappel	Gain
ASAC-FAPES RENDEMENT EUROZONE	Décembre 2022	Décembre 2023	+ 8 %
ASAC-FAPES OBJECTIF TRANSATLANTIQUE 2022	Mars 2022	Juin 2023	+ 7 %
ASAC-FAPES OBJECTIF France 2021	Juillet 2021	Février 2023	+ 8,75 %
ASAC-FAPES STRATEGIE France 2021	Mars 2021	Février 2023	+ 12,25 %
ASAC-FAPES EUROPE 2019 PART G	Mars 2019	Août 2021	+ 12 %
ASAC-FAPES OBJECTIF EUROPE	Août 2017	Juin 2021	+ 28 %

« Les produits structurés peuvent offrir un rendement attractif dans cet environnement de taux d'intérêt bas ou incertain, de volatilité et d'incertitudes économiques et géopolitiques. Ces derniers s'inscrivent toutefois dans une stratégie d'investissement diversifiée et sur-mesure en fonction, bien entendu, des objectifs et du profil de risque de chaque épargnant », indique **Igor Ivanoff, conseiller en gestion de patrimoine chez ASAC-FAPES.**

Avant d'investir

Les produits structurés s'inscrivent dans le cadre d'une diversification d'un portefeuille financier et ne sont pas destinés à en constituer la totalité. Ils présentent un risque de perte en capital et doivent s'envisager sur une période d'investissement pouvant courir jusqu'à leur date d'échéance.

ASAC FAPES recommande à tout souscripteur intéressé par un investissement dans un produit structuré de s'informer sur les facteurs de risques, de consulter la documentation commerciale et/ou contacter son conseiller afin d'être accompagné dans l'appréciation de son caractère approprié, et ce notamment au regard des risques détaillés dans sa documentation juridique et commerciale disponible sur notre site internet.

À propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financière adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4.5 Milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage FAPES Diffusion, qui opère sous la marque ASAC-FAPES au profit des associations indépendantes d'épargnants Asac, Audience, Appeir et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévenance et de solidarité.

www.asac-fapes.fr

Contact presse - Agence FARGO

Céline CLAMOUR : cclamour@fargo.agency - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo.agency - 06 16 83 45 18